

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs de langues vivantes
S/C de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

L'Éducation est le fondement de notre engagement. Vous avez su répondre à la nécessité de mettre en œuvre les moyens pédagogiques innovants pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences, savoirs, savoir-faire et savoir-être afin de devenir les citoyens libres et éclairés de demain. Nous tenons à vous remercier pour votre conscience professionnelle et votre implication.

Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions et de faire en sorte que nos élèves trouvent le chemin de la réussite à l'École, nous nous fixons trois priorités pour cette nouvelle année scolaire, en cohérence avec la [circulaire de rentrée 2022](#) :

- **Un engagement pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux**

Le parcours de l'élève se construit dans la durée. La mobilisation autour du livre et de la lecture, des mathématiques et du respect de tous, les actions visant à développer l'oralité, les dispositifs d'accompagnement illustrent les nombreux leviers dont nous devons nous emparer pour renforcer la maîtrise des fondamentaux et progresser vers l'excellence.

Agir en faveur d'une culture commune de l'évaluation demeure également un incontournable en cette rentrée pour qu'elle soit un outil de progrès individuel, motivant et lisible pour permettre une identification du niveau de maîtrise des compétences et développer une relation de confiance avec l'équipe éducative.

- **Un engagement pour l'égalité et la mixité**

En réponse à la difficulté scolaire et pour une école inclusive au plus près des besoins des élèves, nous veillerons à vous accompagner dans l'évolution de vos pratiques pédagogiques par la formation avec des dispositifs spécifiques disciplinaires ou transversaux ainsi que par un travail approfondi dès le collège pour une orientation éclairée et réfléchie favorisant l'égalité des chances.

Parallèlement, la lutte contre le décrochage scolaire reste un enjeu qui nous concerne tous, individuellement au sein de la classe et collectivement pour une prise en charge globale.

- **Un engagement pour le bien-être de tous**

Cette année nous poursuivons notre engagement pour le bien-être des élèves comme des personnels. Cela passe notamment par une acceptation de chacun dans sa singularité, par une pratique sportive accrue et une attention portée à l'éducation artistique et culturelle pour tous les élèves, renforcée par le déploiement du pass Culture.

L'effort de notre académie sur l'éducation au développement durable est pleinement corrélé à cet enjeu du bien-être. Les établissements engagés deviennent ainsi des lieux toujours plus accueillants et qui laissent une place croissante aux espaces de vie.

La restructuration de la formation continue à travers la nouvelle École Académique de la Formation Continue (EAFC) permet de mieux répondre aux besoins de formation exprimés par chacun, notamment au travers d'un programme de parcours de formation pluriannuels.

Par ailleurs, la prise en compte de la spécificité des territoires s'est traduite l'an passé par la mise en place de Plans Locaux de Formation (PLF) et de Conseillers Ressources Humaines de Proximité (CRHP) que chaque personnel peut consulter.

Les corps d'inspection vous accompagnent et vous soutiennent dans vos missions essentielles pour renforcer le lien social et répondre aux défis actuels et à venir.

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire – Langues vivantes étrangères et régionales

Les priorités et les défis évoqués précédemment confèrent cette année encore une place de choix aux langues vivantes dans le parcours de formation des élèves.

Les contenus véhiculés, tout d'abord, ainsi que les pratiques et méthodes préconisées et mises en œuvre, en ce qu'elles favorisent la mise en activité, l'écoute active, l'interaction et la négociation contribuent naturellement à former la personne et le futur citoyen. La langue elle-même et la culture qu'elle porte en elle – ou qui la porte – invitent à la prise de conscience de l'existence d'un ailleurs et d'un Autre, qui pense, dit et appréhende le monde différemment. Elles ont ainsi la capacité de susciter tant le doute et l'étonnement que la curiosité et l'intérêt, voire l'émerveillement, véritables clés d'entrée vers la construction et le développement de l'esprit critique, et par-là même sources d'émancipation. Une pensée solide est une pensée capable de se critiquer elle-même tout en se construisant, et c'est précisément ce qu'invite à expérimenter, collectivement, la classe de langue vivante.

En matière d'acquisition des savoirs et des compétences fondamentales également, votre contribution en tant que professeurs de langues vivantes ne peut être que réaffirmée. Notre discipline est un levier précieux dans l'acquisition d'une solide compétence de lecture-compréhension et le développement de compétences orales et écrites.

Il convient ici de rappeler que la démarche d'évaluation, à différentes étapes du parcours d'apprentissage et de la progression, s'inscrit dans la nécessité de poser un diagnostic, de fixer un objectif atteignable, explicite, et de valoriser les acquis dans chacune des activités langagières. Si ceux d'entre vous qui enseignent en lycée général et technologique ont été particulièrement mobilisés à l'automne dernier dans la réflexion menée à l'échelle de chaque établissement visant la formalisation d'un projet d'évaluation, la mise en œuvre des nouvelles modalités d'examen à la session 2022 dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle a également induit une réflexion fructueuse et de nouvelles pratiques. Un groupe de travail national s'emparera à son tour de la question de l'évaluation au cycle 4 afin de l'inscrire dans une logique de parcours. L'un des enjeux essentiels est bel et bien celui de l'équité à garantir en toutes circonstances. Nous vous invitons, à cet égard, à envisager diverses modalités d'évaluation, individuelles tout autant que collectives. Il s'agit, en effet, de développer les situations d'apprentissage portées par la coopération et la collaboration, propices à responsabiliser chaque élève et à valoriser les intelligences multiples tout en favorisant l'écoute, le respect, la tolérance, l'inclusion, l'enrichissement mutuel, culturel et interculturel... en faisant de l'élève, en somme, un véritable médiateur.

Au printemps dernier, les élèves anglicistes de 3^{ème} et de 3^{ème} prépa-métiers ont pu bénéficier du test de positionnement Ev@lang : cette *photographie* des acquis des élèves à un moment précis de leur formation vous permettra de nourrir et de poursuivre avec plus d'acuité encore votre analyse et votre réflexion pédagogiques. Elle contribuera aussi à affiner, au sein de chaque équipe angliciste (voire interlangue), les stratégies d'ores et déjà mises en place pour favoriser la construction des compétences attendues en fin de cycle 4. Quelques collègues ont également participé au test Cèdre pour l'allemand, l'anglais et l'espagnol. Cette année scolaire verra la mise en œuvre d'une certification en italien en fin de seconde à titre expérimental dans les académies d'Aix-Marseille et de Nice. Elle a vocation à s'ajouter aux certifications déjà proposées en allemand, en anglais et en espagnol. Notre institution affirme ainsi sa volonté de valoriser davantage les acquis des élèves en langue vivante étrangère.

L'académie poursuit, à ce titre, la mise en œuvre du Plan Langues vivantes en le déclinant pour prendre en compte les spécificités des territoires. Précocité, régularité, continuité de l'exposition aux langues et aux cultures étrangères et régionales restent les garants du développement d'une plus grande autonomie langagière et interculturelle. Le Plan Langues connaît, du reste, une nouvelle étape depuis l'installation, en janvier dernier, d'un Conseil Supérieur des Langues Vivantes et Régionales.

L'année scolaire écoulée, qui a vu notre horizon sanitaire s'éclaircir peu à peu, a en outre confirmé votre engagement auprès des élèves au service de l'ouverture européenne et internationale ; cette ouverture a pu à nouveau prendre corps et donner davantage de sens à votre action au quotidien dans la salle de classe. Vous avez ainsi concrétisé des projets et actions de mobilité permettant à vos élèves et vos établissements la rencontre effective avec l'Autre.

A ce titre, l'unité facultative de mobilité pour le baccalauréat professionnel, qui valorise une PFMP réalisée dans un pays étranger, a été élargie à d'autres diplômes professionnels à la session dernière. L'arrêté du 4 août 2022, quant à lui, définit les conditions de reconnaissance de la mobilité scolaire européenne et internationale des élèves de lycée d'enseignement général et technologique : il précise notamment les contenus du contrat d'études à formaliser, comme document indispensable à cette mobilité scolaire.

Ce nouveau départ vers des horizons multiples, stimulants et fédérateurs, a coïncidé avec la Présidence française du conseil de l'Union européenne dès le mois de janvier 2022 et vous avez été nombreux à imaginer et à mettre en œuvre, dans ce cadre, des actions qui ont impliqué les élèves dans leur propre

construction et dans l'expérience de l'altérité et de l'interculturalité. Vous pourrez les découvrir ou redécouvrir à partir du lien suivant : <https://view.genial.ly/62770b51927f38001754aef8/interactive-content-vivons-leurope-academie-de-nancy-metz>.

Pour vous accompagner dans cette démarche d'ouverture internationale et, plus largement, dans vos pratiques, au plus près de vos besoins, la nouvelle Ecole académique de la Formation continue (EAFC) vient de publier sur le site académique deux cycles de formation susceptibles de particulièrement vous intéresser : « Oser l'ouverture internationale dans toutes les disciplines » et « Construire le parcours linguistique de l'élève » (cf. liens ci-dessous). Une infographie permet de visualiser l'ensemble des modules proposés dans le cadre de chacun de ces cycles.

Nous savons pouvoir compter sur vous pour poursuivre et conforter la dynamique engagée l'an dernier et vous emparer plus particulièrement des moments clés de l'année dédiés aux langues et cultures (voir encart *Save the date*) comme d'autres opportunités résultant de projets menés localement dans vos établissements, en réseau d'établissements ou à l'échelle d'un BEF.

Vous pouvez vous aussi compter sur notre présence à vos côtés.

Les inspecteurs de langues vivantes de l'académie de Nancy-Metz



- + Journée européenne des langues le 26 septembre
- + #ErasmusDays du 13 au 15 octobre 2022
- + Journée franco-allemande le 22 janvier 2023
- + Certifications en langue (écrit) le 9 mars 2023
- + Semaine des langues vivantes au printemps 2023
 - + Journée de l'Europe le 9 mai 2023

LANGUES VIVANTES – LIENS UTILES

PORTAIL NATIONAL dédié aux langues vivantes pour enseigner, s'informer et se former :
<https://eduscol.education.fr/2326/langues-vivantes>

PLAN LANGUES VIVANTES

<https://eduscol.education.fr/1285/un-plan-d-actions-pour-une-meilleure-maitrise-des-langues-vivantes-etrangees>

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Page éducol dédiée au plan de continuité pédagogique

<https://eduscol.education.fr/2227/preparer-son-plan-de-continuite-pedagogique>

Nouveau service « Classe virtuelle » (entièrement gratuit et accessible en permanence) qui remplace « Ma classe à la maison » du CNED, disponible sur la plateforme apps.education.fr.

SITE ACADEMIQUE DES LANGUES VIVANTES

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/interlangue/>

RELATIONS INTERNATIONALES

Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC)

<https://dareic.ac-nancy-metz.fr/>

TraAM (Travaux Académiques Mutualisés)

<https://www4.ac-nancy-metz.fr/dane/wp/travaux-academiques-mutualises/>

FORMATION

Cycle « Construire le parcours linguistique de l'élève »

<https://www.ac-nancy-metz.fr/cycle-construire-le-parcours-linguistique-de-l-eleve-124270>

Cycle « Oser l'ouverture internationale dans toutes les disciplines »

<https://www.ac-nancy-metz.fr/cycle-osser-l-ouverture-internationale-dans-toutes-les-disciplines-124255>

ECOLE – COLLEGE

LES PROGRAMMES

SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE

Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834#socle_commun

Cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), cycle de consolidation (cycle 3) et cycle des approfondissements (cycle 4)

Bulletin officiel n° 31 du 30 juillet 2020

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>

Ressources d'accompagnement

<https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>

<https://eduscol.education.fr/166/langues-vivantes-cycles-23-et-4-socle-commun>

Ev@lang

<https://eduscol.education.fr/2656/evalang-college>

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

LES PROGRAMMES

Enseignement commun et optionnel

Bulletin officiel spécial n° 1 du 22 janvier 2019

Classe de Seconde

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/95/2/spe585_anexe1_1062952.pdf

Classes de Première et de Terminale

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/70/3/spe585_anexe2CORR_1063703.pdf

Ressources d'accompagnement

<https://eduscol.education.fr/1726/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-gt>

<https://eduscol.education.fr/2069/ressources-en-enseignement-technologique-en-langue-vivante-etlv-au-cycle-terminal-de-la-voie-technologique>

Enseignement de spécialité

<https://eduscol.education.fr/1684/programmes-et-ressources-en-langues-litteratures-et-cultures-etrangeres-et-regionales-voie-g>

Bulletin officiel n° 18 du 5 mai 2022

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales – allemand / anglais / espagnol / italien en classe terminale pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40704

Bulletin officiel n° 25 du 24 juin 2021

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales – allemand / anglais / espagnol / italien en classe de première pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40404

Sections internationales, classe de seconde – Baccalauréat Français international

Bulletin officiel n° 10 du 10 mars 2022

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40640

Bulletin officiel n° 31 du 25 août 2022

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40794

Certifications en allemand, anglais et espagnol

Bulletin officiel n° 29 du 21 juillet 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo29/MENE2219411N.htm>

Prise en compte de la mobilité internationale dans la scolarité et pour le baccalauréat

Bulletin officiel n° 31 du 25 août 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo31/MENE2206449N.htm>

LE BACCALAUREAT

Bulletin officiel n° 30 du 29 juillet 2021

Modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

Adaptation de l'épreuve de l'enseignement de spécialité LLCER de la classe de terminale à compter de la session 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121272N.htm>

Bulletin officiel n° 31 du 26 août 2021

Choix et évaluation des langues vivantes étrangères et régionales et des disciplines non linguistiques à compter de la session 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121395N.htm>

Évaluations ponctuelles de langues vivantes A et B à compter de la session 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121384N.htm>

Programmes pour les évaluations ponctuelles de langues vivantes - années 2022 à 2027

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2123569N.htm>

Évaluation ponctuelle dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2023

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121284N.htm>

Évaluation spécifique de contrôle continu – SELO et DNL

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121393N.htm>

Évaluations spécifiques – Sections binationales

- **Abibac**

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121392N.htm>

Choix de l'œuvre obligatoire pour l'enseignement de langue et littérature en cycle terminal - session 2023

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo29/MENE2118483N.htm>

- **Bachibac**

Évaluations spécifiques d'histoire-géographie et de langue et littérature espagnoles pour la délivrance simultanée du baccalauréat général et du diplôme du Bachillerato

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121389N.htm>

- **Esabac**

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121390N.htm>

Évaluations spécifiques de contrôle continu – Sections internationales

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121396N.htm>

Épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121378N.htm>

Épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie technologique à compter de la session 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121379N.htm>

Bulletin officiel n° 41 du 4 novembre 2021

Évaluations ponctuelles des enseignements optionnels pour les candidats individuels à compter de la session 2022 (dont langue vivante C)

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo41/MENE2121399N.htm>

Bulletin officiel n° 15 du 14 avril 2022

Évaluations ponctuelles des enseignements optionnels, pour les candidats individuels, à compter de la session 2022 - Compléments et précisions à compter de la session 2023

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo15/MENE2205797N.htm>

LYCEE PROFESSIONNEL

LES PROGRAMMES

CAP et baccalauréat professionnel

Bulletin officiel spécial n° 5 du 11 avril 2019

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=140803

Ressources d'accompagnement

<https://eduscol.education.fr/1773/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-professionnelle>

LES EXAMENS

CAP

Bulletin officiel n° 35 du 26 septembre 2019 (annexes V et VI)

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo35/MENE1921757A.htm>

Grilles d'évaluation

Bulletin officiel n° 26 du 25 juin 2020 (annexes IV et V)

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo35/MENE1921757A.htm>

Baccalauréat professionnel

Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2020 (annexes V et XI)

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo30/MENE2015195A.htm>

Grilles d'évaluation

Bulletin officiel n° 28 du 15 juillet 2021 (annexes IV, V et VIII)

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo28/MENE2119707N.htm>

Unité facultative de mobilité et attestation MobilitéPro

Bulletin officiel n° 35 du 26 septembre 2019

CAP

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo35/MENE1916581A.htm>

Baccalauréat professionnel, brevet professionnel et brevet des métiers d'art

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo35/MENE1909771A.htm>

Vadémécum 'Les mobilités internationales et européennes'

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee_pro_2018/46/3/VM_Mobilitees_internationales_et_europeennes_1128463.pdf

BULLETIN OFFICIEL

Le bulletin officiel est consultable en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

Pour s'abonner au sommaire du BO et le recevoir par mail :

<http://www.education.gouv.fr/cid2560/abonnement.html>